

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : AMR 41/046/2006 - ÉFAI

2 novembre 2006

AU 292/06 Craintes pour la sécurité

MEXIQUE **Les militants de la *Liga Mexicana para la Defensa de los Derechos Humanos* (LIMEDDH, Ligue mexicaine des droits humains)**

Selon les informations recueillies, les bureaux d'Oaxaca de la *Liga Mexicana para la Defensa de los Derechos Humanos* (LIMEDDH, Ligue mexicaine des droits humains) ont été pris pour cible par des individus non identifiés. Amnesty International estime que les défenseurs des droits humains qui travaillent dans ces locaux pourraient être en danger.

Le 31 octobre, en arrivant dans leurs bureaux du centre-ville, des militants de la LIMEDDH ont remarqué des graffiti près de la porte d'entrée. Ces inscriptions portaient les messages suivants : « *aquí se reune la APPO* » (« *c'est ici que l'APPO se réunit* ») et « *las barricadas son contra los derechos humanos* » (« *les barricades sont contraires aux droits humains* »). L'*Asamblea Popular del Pueblo de Oaxaca* (APPO, Assemblée populaire du peuple d'Oaxaca) est un groupement d'organisations qui a conduit des mouvements de protestation contre Ulises Ruiz, le gouverneur de l'État d'Oaxaca. L'APPO a souvent été victime d'attaques menées par des responsables liés aux gouvernement de cet État et qui ont fait plusieurs morts (voir AU 227/06, 24 août 2006, AMR 41/041/2006 et suivantes).

Les graffiti pourraient mettre en danger les militants de la LIMEDDH, dans la mesure où ceux-ci pourraient devenir la cible d'actions de représailles de la part d'opposants à l'APPO. Ces inscriptions visent également à porter préjudice à leur crédibilité et à leur travail. Avant cet incident, les militants de la LIMEDDH avaient remarqué qu'ils avaient été surveillés par des individus non identifiés depuis le 27 octobre, jour où les violences liées aux manifestations à Oaxaca ont commencé à s'intensifier. Des militants de la LIMEDDH ainsi que d'autres défenseurs des droits humains ont recensé et dénoncé les violations des droits humains qui s'en sont ensuivies ; Amnesty International considère que ces graffiti pourraient représenter une tentative visant à mettre fin à leur action.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis le mois de mai dernier, des membres du *Sindicato Nacional de Trabajadores de la Educación* (SNTE, Syndicat national des employés de l'Éducation) ainsi que des sympathisants de l'*Asamblea Popular del Pueblo de Oaxaca* (APPO, Assemblée populaire du peuple d'Oaxaca) organisent des manifestations pour demander la démission du gouverneur de l'État d'Oaxaca, en occupant la place principale d'Oaxaca et en bloquant les rues voisines. Depuis le 27 octobre, les violences et l'insécurité se sont accrues lorsque des hommes armés, notamment des membres de la police de l'État et des responsables de la sécurité municipale, habillés en civil, s'en sont pris à des manifestants sur des barricades érigées dans différents quartiers de la ville ; ces attaques ont entraîné la mort d'au moins trois personnes. Le 29 octobre, ces événements auraient déclenché l'intervention de la police préventive fédérale, qui a mis fin à l'occupation du centre-ville. Deux personnes ont trouvé la mort au cours de cette opération ; de très nombreuses autres ont été blessées ou appréhendées. Les arrestations de membres du SNTE et de sympathisants de l'APPO se poursuivent et les fouilles de domicile continuent. D'après certaines sources, plus de 50 personnes se trouvent en détention.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité des militants de la *Liga Mexicana para la Defensa de los Derechos Humanos* (LIMEDDH, Ligue mexicaine des droits humains) ;

- exhortez les autorités à mener sans délai une enquête exhaustive et impartiale sur les actes d'intimidation dont ces personnes ont été victimes, notamment les graffiti du 31 octobre et la surveillance dont elles auraient fait l'objet de la part d'individus non identifiés ;
- demandez instamment que les conclusions de ces investigations soient rendues publiques et que les responsables présumés soient traduits en justice ;
- engagez les autorités à garantir la sécurité des militants de la LIMEDDH afin que ceux-ci puissent poursuivre leur travail important en faveur des droits humains à Oaxaca ;
- rappelez-leur également que les défenseurs des droits humains ont le droit de mener leurs activités sans restrictions ni crainte de représailles, conformément aux dispositions de la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus.

APPELS À :

Ministre de l'Intérieur :

Lic. Carlos Abascal Carranza
 Secretario de Gobernación, Secretaría de Gobernación
 Bucareli 99, 1er. piso, Col. Juárez, Delegación Cuauhtémoc, México D.F., C.P.06600, Mexique
Fax : + 52 55 5093 3414

Formule d'appel : Estimado Secretario de Gobernación, / Monsieur le Ministre,

Procureur général de la République :

Lic. Daniel Cabeza de Vaca
 Procurador General de la República, Procuraduría General de la República
 Reforma Cuauhtémoc esq. Violeta 75, Col. Guerrero, Delegación Cuauhtémoc
 México D.F., C.P. 06 500, Mexique
Fax : + 52 55 5346 0908 (si une personne décroche, veuillez dire : «me da tono de fax por favor»)

Formule d'appel : Estimado Procurador, / Monsieur le Procureur général,

Gouverneur de l'État d'Oaxaca :

Ulises Ruiz Ortiz
 Gobernador del Estado de Oaxaca, Carretera Oaxaca, Puerto Angel, Km. 9.5
 Santa María Coyotopec, C. P. 71254, Oaxaca, Oaxaca, Mexique
Fax : + 52 951 511 6879 (si une personne décroche, veuillez dire : «me da tono de fax por favor»)

Formule d'appel : Señor Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,

Président de la Commission nationale des droits humains (CNDH) :

Dr. José Luis Soberanes Fernández
 Presidente de la Comisión Nacional de Derechos Humanos (CNDH)
 Periférico Sur 3469, 5º piso, Col. San Jerónimo Lídice
 México D.F. 10200, Mexique
Fax : + 52 55 5681 7199

Formule d'appel : Estimado Presidente, / Monsieur le Président,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains d'Oaxaca :

Calle Murguía 600
 Col. Centro, Oaxaca, México
 C.P. 68000 Mexique
Fax : + 52 95 1514 5298
Courriel : ligamexicana@prodigy.net.mx

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 14 DÉCEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*